

Rentrée 2014 - Programme M'T Dents :

La sensibilisation collective à la santé disparaît pour 250.000 enfants.

Quand le savoir recule... les inégalités progressent : l'UFSBD se doit de réagir !

*Quelques jours après la rentrée scolaire, l'UFSBD (Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire) découvre avec stupéfaction, à la lecture de la COG 2014 – 2017 (Convention d'Objectif et de Gestion entre l'Etat et la CNAMTS), que l'ensemble des fonds attribués aux mesures d'éducation à la santé bucco-dentaire en milieu scolaire dans le cadre du Programme M'T Dents est purement et simplement supprimé pour les trois prochaines années dès cette rentrée ! Et ceci, alors que le projet de Loi de Santé Publique identifie **la prévention et la promotion de la santé en milieu scolaire comme un moyen indispensable de soutien des jeunes pour l'égalité des chances en santé**, et alors que les discussions autour de ce projet de loi débutent prochainement au Parlement.*

*L'UFSBD est choquée par cette décision qui montre à l'évidence les discordances entre les propos du gouvernement, transparaissant dans les recommandations du projet de loi, et ses actes ; et s'interroge sur la façon dont pourra être mise en œuvre la Loi de Santé Publique, si les budgets alloués à **la prévention et à la promotion de la santé en milieu scolaire** sont d'ores et déjà supprimés pour les trois prochaines années.*

Selon la DREES, 60-70% des enfants de 6-12 ans profitent de la prise en charge de l'examen de prévention chez leur chirurgien-dentiste.

Mais qu'en est-il des autres ?

L'Assurance Maladie affirme continuer à développer des actions vers ces enfants. En réalité, ce ne seront que les élèves scolarisés dans 10 classes en moyenne par département (soit 100 à 250 enfants par département), situées en zones défavorisées, qui seront concernés par des actions de promotion de la santé.

Peut-on en conclure, à l'heure où les déficits de recours aux soins sont pointés du doigt, où plus d'un tiers de la population déclare avoir déjà renoncé à des soins dentaires (Etude IFOP Novembre 2013), que seuls 20.000 enfants environ, vivant sur le territoire français, seraient victimes d'inégalités sociales de santé ?

L'école est LE terrain de prévention majeur pour lutter contre les inégalités sociales de santé, et ce dès le plus jeune âge. Elle doit le rester !

Au quotidien l'accès à la santé et aux messages de prévention est hétérogène parmi les enfants. En cela, l'école représente un terrain de prévention essentiel et efficace pour l'accès à la santé pour tous dès le plus jeune âge, et permet l'adoption de bonnes pratiques de santé globale : intervenir en école avec des professionnels permet de s'adresser à tous et pallier ainsi les inégalités socio-économiques qui, souvent, conditionnent des attitudes et des comportements inadaptés vis-à-vis de la santé.

La prévention collective passe par l'école qui se doit d'assurer aux élèves, au cours de leur scolarité, un lieu d'éducation à la santé en articulation avec les enseignements généraux.

Spécifiquement, la prévention du risque ubiquitaire qu'est la carie dentaire passe par la connaissance personnelle des bons gestes alimentaires et d'hygiène buccale.

Pour l'UFSBD, la prise en compte de la santé dentaire des enfants ne peut être uniquement l'affaire d'un suivi en cabinet dentaire parce qu'une partie importante des familles, notamment les plus vulnérables, ne les fréquentent pas. Une éducation collective en milieu scolaire reste le socle permettant à chaque enfant d'avoir les clefs pour maîtriser sa santé dentaire et ce tout au long de sa vie.

Des résultats probants pour la prévention bucco-dentaire en milieu scolaire...

En France, les politiques de santé et de prévention bucco-dentaire en milieu scolaire, inspirées par l'UFSBD, ont permis de diviser par trois le nombre de caries par enfant depuis 1987 passant de 4,2 à 1,2 pour les enfants de 12 ans (Indice CAO - Etude UFSBD 2006). Aujourd'hui, ce sont 63,4 % des enfants de 6 ans qui sont indemnes de carie et 56 % des 12 ans. Ces politiques de prévention ont concerné aussi bien l'environnement alimentaire des enfants et adolescents avec l'introduction de sel fluoré dans les cantines et l'introduction d'une dimension bucco-dentaire dans le plan national nutrition-santé, que l'éducation à la santé bucco-dentaire.

... soutenue jusqu'à aujourd'hui par l'Etat, au travers des mesures d'accompagnement du Programme M'T Dents de la CNAMTS, pour inciter au recours à l'Examen Bucco-Dentaire (EBD)...

Depuis 2007, le dispositif de prévention bucco-dentaire M'T Dents de l'Assurance Maladie favorise un contact précoce avec un chirurgien-dentiste, en instaurant des rendez-vous réguliers aux âges les plus exposés aux risques carieux : 6, 9, 12, 15 et 18 ans avec une prise en charge d'une visite d'examen bucco-dentaire et des soins consécutifs à 100 %.

Ce dispositif intègre les principes essentiels d'une politique de santé publique préventive associant ***une phase de sensibilisation collective en milieu scolaire avec une prévention personnalisée individuelle en cabinet dentaire*** assurant ainsi une continuité de messages et d'actions.

... avec une efficacité démontrée

L'intervention en milieu scolaire prouve, depuis plusieurs années, sa pertinence pour atteindre la population ciblée, puisque 96 % des enfants dans les classes visitées ont assisté aux séances de sensibilisation. La participation des encadrants est également très importante, puisque, au-delà de la séance collective, 84 % des enseignants y acquièrent les outils nécessaires pour réaliser des actions relais autour de la thématique bucco-dentaire tout au long de l'année scolaire, principalement sous forme d'ateliers et leçons de sciences.

Le prolongement de l'action dans la sphère familiale est également significatif : 92 % des enfants en parlent avec leurs parents, et les parents interrogés déclarent que leur enfant est plus attentif à son hygiène bucco-dentaire après la séance de sensibilisation collective à l'école.

De plus, en santé bucco-dentaire, l'impact de la prévention est immédiat : elle engendre un changement de comportement dont les bénéfices sont rapidement visibles en bouche.

Pourtant, depuis plusieurs années déjà, la phase de sensibilisation collective est devenue de plus en plus ciblée, aujourd'hui elle est réduite à néant, et ce même pour les enfants les plus fragiles dont elle représentait pourtant, le plus souvent, le seul contact avec des actions de prévention.

Aujourd'hui, alors que les moyens du dispositif d'accompagnement M'T Dents dans les écoles devraient être maintenus pour les années à venir, voire augmentés de manière à développer une véritable politique d'éducation à la santé bucco-dentaire, accessible à tous, en adéquation avec les ambitions de la nouvelle Loi de Santé Publique, la COG 2014 – 2017 supprime purement et simplement les fonds alloués à ces mesures, excepté pour un panel restreint d'enfants scolarisés dans des zones défavorisées (10 classes par département).

L'objectif d'une politique de santé cohérente n'est pas d'avoir un niveau de santé bucco-dentaire « moyen » pour tous. L'objectif est bien de maintenir un « bon » accès à la santé bucco-dentaire pour tous les enfants, sur tout le territoire français, en réduisant autant que possible les inégalités sociales de santé.

Les mesures d'accompagnement en milieu scolaire doivent rester au cœur d'une politique de santé publique visant à l'adoption par chacun de comportements bénéfiques à sa santé.

L'UFSBD espère que le gouvernement entendra sa voix et reconsidèrera sa position sur la suppression des mesures d'accompagnement en milieu scolaire, en dehors de ce que l'on pourrait qualifier « d'un hyper ciblage en Zones Défavorisées », au risque sinon de voir l'incidence de la maladie carieuse redoubler, car **la maladie carieuse est avant tout une maladie liée à un comportement individuel inadéquat, face à sa santé bucco-dentaire, car non ou mal acquis.**

La connaissance des bonnes règles d'hygiène est trop souvent imaginée comme évidente et acquise par tous, à tort.

Les chirurgiens-dentistes, comme **les enfants, ont besoin que l'éducation à la santé bucco-dentaire ne déserte pas les bancs de l'école** afin que l'action de prévention conjuguée et répétée entre l'école et le cabinet dentaire offre à tous les enfants les savoirs et savoir-faire indispensables pour une hygiène bucco-dentaire quotidienne optimale, seule garante d'une santé bucco-dentaire préservée tout au long de leur vie.

C'est par une attention permanente et des actions pédagogiques adaptées à l'âge des enfants, que les enseignants, en partenariat avec les professionnels de santé et la participation active des familles, permettront à l'école de jouer pleinement son rôle de prévention pour permettre de lutter contre les inégalités de santé !

En matière de santé, il est nécessaire d'être ambitieux, surtout quand cela concerne les plus jeunes d'entre nous !

Ne supprimons pas l'éducation à la santé bucco-dentaire dans les écoles, il en va de la santé globale des futures générations et, plus globalement, de l'avenir de notre société : une société qui se doit d'être responsable, solidaire et préventive.

L'UFSBD en quelques mots :

Organisme officiel de la profession dentaire depuis 1966 et Centre Collaborateur OMS, l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD) représente les **38 000 chirurgiens-dentistes** qui agissent au quotidien pour la santé bucco-dentaire de tous les français, **au sein de leur cabinet.**

Grâce à la mobilisation de ses 15 000 membres, l'UFSBD se positionne également comme un véritable **acteur de santé publique en dehors du cabinet dentaire.** Son engagement sur le terrain, depuis plus de 40 ans, auprès des populations les plus sensibles (jeunes enfants, adolescents, femmes enceintes, personnes âgées dépendantes, personnes en situation de handicap, personnes précaires...), en fait l'acteur principal de la promotion de la santé bucco-dentaire en France.

Pour en savoir plus : www.ufsbd.fr